

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 12 (1904)
Heft: 12

Artikel: Les fondations de Saint Maire évêque de Lausanne
Autor: Reymond, Maxime
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-13319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

année et certes sans aucune miséricorde. Si les rôles sont intervertis, le procédé subsiste et n'en est pas plus recommandable : c'est celui de la force.

La génération actuelle, oublieuse des principes et insouciante de l'avenir, dit d'un ton dégagé : « Il faut bien prendre les écus là où ils sont » ; ou encore : « Avec du crédit, qu'importe les dettes ? Le pressoir est monté, on donnera à temps un tour de vis ! »

Et sur ces beaux propos on rit. Hélas, nous craignons fort que les générations futures ne rient plus du tout.

B. DUMUR.

LES FONDATIONS DE SAINT MAIRE

ÉVÊQUE DE LAUSANNE

(Suite et fin)

En ce qui concerne l'église Saint-Symphorien d'Avenches, il est plus difficile d'attribuer sa fondation à l'évêque Marius d'Autun, car nous avons contre nous la tradition. Remarquons toutefois que cette tradition se base uniquement sur le récit du vieillard Matthieu au prévôt Cuno d'Estavayer, récit d'après lequel il y aurait eu vingt-deux évêques enterrés dans cette église d'Avenches. Mais Matthieu ne dit pas si ces évêques vivaient avant ou après Marius. D'ailleurs son récit est légendaire. Nous verrons peut-être quelle parcelle de vérité il renferme. Il est certain qu'au treizième siècle déjà, cette église n'est pas paroissiale¹. Cuno d'Estavayer dit qu'on la qualifie d'antique. Elle existe encore cependant, qualifiée de chapelle, au quinzième siècle², et elle dura certainement

¹ Cartulaire de Lausanne, pages 13 et 32.

² Arch. cant. vaud. Inv. vert, paquet 555. L'église Saint-Symphorien se trouvait au pied de la colline du Musée, devant le terrain dit la *Conchette*, à cent mètres de l'ancien forum romain. Cette situation montre qu'il est impossible de la dater de l'époque romaine.

jusqu'à la Réforme. Mais le rôle d'église paroissiale était dès avant 1228 tenu par celle de Saint-Martin. Ici une observation s'impose.

Il est douteux qu'au moment de la fondation de l'église Saint-Symphorien, celle de Saint-Martin ait déjà existé. A cette époque, les évêques songeaient plutôt à multiplier les paroisses que les églises dans la même paroisse. Si, à la fin du sixième siècle, les chrétiens d'Avenches avaient eu besoin d'un second sanctuaire, ce fait supposerait une population relativement considérable. On ne voit pas alors pourquoi le siège épiscopal ne se serait pas fixé à Avenches, plutôt qu'à Lausanne, dont le rôle dans le passé avait été infiniment plus modeste. Il nous paraît plus vraisemblable de croire que l'église Saint-Symphorien a été la première d'Avenches et que, devenue trop petite, elle aura été remplacée plus tard comme paroissiale par celle de Saint-Martin.

Remarquons que si vraiment cette antique église a été fondée par Marius, on aura ainsi l'explication de l'absence presque complète d'objets chrétiens dans les ruines d'Avenches¹. C'est que la communauté chrétienne de cette ville était peu importante, qu'elle ne s'est développée qu'au sixième siècle. Elle était donc loin d'avoir pu être antérieurement le siège d'un évêque, fût-il simple doyen des prêtres de ville, et l'on peut expliquer de la sorte le récit du vénérable Matthieu : Il y eut au début, à Avenches, une église Saint-Symphorien fondée par un évêque. Voilà la base. La tradition a passé de bouche en bouche à travers six siècles. Une génération aura dit que l'évêque fondateur y fut enterré, une autre que ses successeurs tinrent à dormir à son ombre, et l'idée qu'il y avait eu un diocèse d'Avenches vint compléter le tout. C'est ainsi que Cuno d'Estavayer recueillit une légende purement verbale, car il ne semble

¹ Si nous ne faisons erreur on n'a trouvé que deux gobelets en verre dans une tombe marquée d'une palme avec cette inscription : « Vis en Dieu ».

pas qu'il en ait trouvé mention dans les antiques cartulaires détruits par l'incendie de la Cathédrale en 1235 : il en aurait gardé le souvenir, comme il a conservé la mémoire d'événements moins importants rappelés par ces antiques manuscrits.

* * *

Nous venons de parler du diocèse d'Avenches. Il y a eu sans doute une communauté chrétienne à Avenches au IV^e siècle, laquelle se réunissait peut-être hors les murs, à l'oratoire de Sainte-Thècle (Donatyre), mais elle n'a rien à faire avec l'érection d'un évêché. A cette époque, la *Civitas Helvetiorum* s'étendait à tout le plateau suisse et comprenait le *castrum* de Vindonissa. Lorsque l'évêque, prêtre local à l'origine, vit son influence s'étendre au territoire environnant la ville, Avenches étant déchue de sa prospérité, ce fut le prêtre de Vindonissa qui devint le chef spirituel de la *Civitas Helvetiorum*. Il l'était encore en 517 et 549. Mais en 561, un événement important se produisit. Les fils du roi des Francs, Clotaire I^{er}, se partagèrent ses biens. Nous croyons qu'à ce moment-là la *Civitas Helvetiorum* fut divisée. La partie orientale, à l'est de l'Aar, revint à Sigebert, la partie occidentale fut attribuée à Gontran.

Par là même, l'évêché fut scindé. Sigebert garda le chef-lieu, Vindonissa, qui fut remplacé plus tard par Constance. Quant à l'Helvétie bourguignonne, Gontran la constitua en évêché indépendant. Dans un acte, il l'appelle *in pago avenicense seu lausannense*¹. Avenches était historiquement la ville la plus considérable du *pagus*, mais elle était dépeuplée. Aussi, l'évêque s'installa à Lausanne, qui semble avoir

¹ Cartulaire de Lausanne, page 30. Remarquons ici que le Cartulaire parle de Gontran comme d'un bienfaiteur de l'église de Lausanne, bien qu'on n'ait pas de donation de lui, et que la vie de saint Vorles, publiée par dom Bouquet (t. III, p. 468), le montre faisant un séjour à Marcenay, où l'évêque Marius possédait une terre qu'il donna à l'église de Lausanne.

été élevée auparavant au rang de *castrum*. De même, l'évêque du pays des *Lingones* résidait à Dijon et non à Langres.

Ce dédoublement de l'évêché n'était pas insolite. En 574-579 Gontran établit aussi un évêché à Saint-Jean de Maurienne, territoire détaché de l'évêché de Turin. En 567 son frère Sigebert, ayant acquis une portion du diocèse de Chartres, y établit un évêque résidant à Châteaudun¹. La situation est ici identique. La division civile, puis ecclésiastique, de la *Civitas Helvetiorum* paraît avoir été confirmée vers 630 par le roi Dagobert I^{er}².

On voit ainsi que l'évêché de Marius ne se rattache en rien à la communauté chrétienne primitive d'Avenches.

* * *

Voici maintenant qu'une question importante s'offre à nous. L'évêque Marius fut enterré à Lausanne, avec un au moins de ses successeurs, Chilmégésile, dans l'église Saint-Thyrse qui, plus tard, prit le nom de Saint-Maire, et le Cartulaire de Lausanne constate que le prieuré de Saint-Maire était autrefois l'abbaye de Saint-Thyrse. On observe d'autre part des relations très étroites entre ce prieuré et le chapitre de la Cathédrale de Notre-Dame, une dépendance indéniable et anormale.

Le fait que jusqu'ici on a pris le saint Thyrse de Lausanne pour un martyr thébain a dérouté tous les chercheurs. Dans une étude récente, M. Benjamin Dumur a présenté une solution nouvelle³, erronée à notre avis, mais qui néanmoins frôle singulièrement la vérité. Si nous admettons que c'est bien le Thyrse d'Autun que vénérait le diocèse de

¹ Longnon, *Géographie de la Gaule*, p. 336 et 430. Dans son atlas, il démembre la *Civitas Helvetiorum* comme nous l'indiquons.

² Zeerleder, *Urkunden*, n° 48. Schmitt et Gremaud, t. I, p. 227.

³ *Gazette de Lausanne*, n° du 26 avril 1904 : la Première Cathédrale de Lausanne.

Lausanne, nous ne pouvons pas nous empêcher d'accepter comme probable que son culte a été introduit par Marius d'Autun, et alors il devient vraisemblable que c'est lui-même qui a créé le monastère de Saint-Thyrse.

Il existe, en faveur de cette hypothèse, une raison d'ordre général qui ne manque pas de valeur. Au sixième siècle, l'évêque est, avant tout, un chef de mission, un propagateur de la foi. Sa tâche essentielle est d'étendre le domaine de Jésus-Christ, de former et d'organiser de nouvelles communautés chrétiennes. Il a besoin d'aides dans cette œuvre, il a besoin de prêtres, et où les formera-t-il, où les préparera-t-il au sacerdoce, si ce n'est dans une espèce de séminaire ?¹ Or, il est constant qu'à cette époque, les écoles cléricales ne sont autres que les monastères, et les plus anciennes paroisses sont très souvent des paroisses monastiques. Il est donc plausible qu'appelé sur un siège épiscopal nouveau, l'évêque Marius, dont le zèle évangélique est incontesté, ait éprouvé le besoin d'avoir auprès de lui, sous sa main, une école de clercs, un monastère, et voilà l'abbaye de Saint-Thyrse créée. Est-ce pure supposition de notre part ? Non pas. Marius venait d'Autun, et il avait eu sous les yeux l'admirable spectacle du monastère de Saint-Symphorien, à qui l'évêque Nectaire avait donné pour abbé saint Germain en conservant le contrôle de sa direction, et qui était une véritable école de prêtres². Peut-être même, il avait été élevé dans cette abbaye. Quoi donc d'étonnant qu'appelé à Lausanne il ait voulu créer, à côté de son église épiscopale, un monastère analogue à celui d'Autun et à ceux qui existaient auprès des autres évêchés des Gaules ? C'est le contraire qui serait invraisemblable.

¹ Lire à ce sujet Dom Benoît, *Histoire de l'abbaye de Saint-Claude*, tome 1^{er}, pages 326 et suivantes.

² Lire la vie de saint Germain de Paris, par Fortunat (éd. Krusch, page 13).

Si l'on admet maintenant cette fondation par saint Maire, et ce rôle d'école épiscopale de clercs dévolu à l'abbaye de Saint-Thyrse, toutes les obscurités qui existaient dans les relations entre le prieuré — héritier de l'abbaye — et l'évêque et le chapitre s'évanouissent. On comprend fort bien que Marius ait été enterré dans la chapelle du monastère qu'il avait fondé, que Chilmégésile et d'autres évêques encore, peut-être, aient voulu être inhumés près de lui, à l'ombre de l'école épiscopale. Il est très naturel que l'abbé de Saint-Thyrse — qui était un véritable écolâtre — ait pris place dans le conseil de l'évêque, et son héritier, le prieur de Saint-Maire, en siégeant au chapitre de Notre-Dame immédiatement après le prévôt, le trésorier et le chantre, occupe le rang naturel de l'écolâtre. Le conseil de l'évêque (conseil presbytérial) n'est autre au début que le corps des prêtres de la Cité, chargé de l'administration de l'église épiscopale et du monastère qui en dépend.

Plus tard, ce conseil prend un caractère plus spécial. L'inclémence des septième et huitième siècles fait décliner la belle institution monastique fondée par l'évêque Marius. Le conseil presbytérial s'attache exclusivement à l'église cathédrale ; il devient un corps fermé de chanoines. Le monastère de Saint-Thyrse est abandonné, et en 1166 l'évêque Landry de Durnes constatera tristement que l'église Saint-Maire — car le peuple a perdu jusqu'au nom du patron primitif pour ne se souvenir que du saint évêque dont il voit le tombeau — est tombée entre les mains des séculiers¹. Mais lorsqu'au milieu du douzième siècle un pieux évêque, Amédée de Clermont d'Hauterive, demande à des chanoines réguliers de garder le tombeau de saint Maire, comme à Genève des religieux gardent les reliques de saint Jean et de saint Victor, il se rappelle que le monastère de Saint-Thyrse n'avait pas

¹ *Regeste Forel*, nos 619 et 623, d'après l'Inventaire des archives de s. Maire, de 1394.

d'autres biens que ceux de l'église cathédrale. Et c'est sur ces biens, dont l'évêque a retenu une part et le chapitre l'autre, qu'il prend les douze églises qui forment le premier douaire du prieuré¹. Les droits spéciaux du chapitre tirent leur origine de la communauté de biens primitive.

* * *

Il reste encore une question à résoudre. Lorsque l'évêque Marius vint se fixer à Lausanne, le quartier de la Cité était certainement habité. Il semble même qu'avec M. Benjamin Dumur, il faille voir dans ce quartier le berceau de la ville reconstruite à la fin du quatrième siècle, après la destruction du *Losonium* de Vidy. Comment le christianisme pénétra-t-il dans cette ville ? On ne peut faire à ce sujet que des conjectures. Mais si l'on songe que Genève et Octodure avaient des évêques à la fin du quatrième siècle, on admettra volontiers que Lausanne, placée entre ces deux villes sur la grande route des Gaules en Italie, ne dut pas être gagnée beaucoup plus tard à la foi chrétienne. Il est probable que cette conquête ne se fit pas en un seul jour ; le christianisme rencontra peut-être une longue résistance. Mais au sixième siècle, il avait triomphé. « Que l'on ne mette pas d'évêque dans une ville où un seul prêtre peut suffire » avait dit le concile de Sardique deux siècles et demi déjà avant l'épiscopat de Marius. Le nouvel évêque se trouva donc en présence d'une communauté chrétienne organisée et assez importante pour qu'elle ait pu motiver, à une époque où la plupart des diocèses des Gaules sont déjà formés, une création ou une translation de siège épiscopal. Il y avait donc nécessairement à Lausanne une église au moins.

Cette église était-elle celle de Saint-Thyrse que Marius aurait débaptisée pour lui imposer un saint particulier, au risque de froisser la population habituée déjà à un patron

¹ Schmitt et Gremaud, *Mémoires sur le diocèse de Lausanne*, t. I, p. 409.

nouveau ? Nous ne croyons pas que cela soit vraisemblable. Le patron d'une église peut tomber dans l'oubli et être remplacé peu à peu par un autre patron plus populaire, et c'est le cas de saint Thyrse qui fut supplanté par saint Maire. Mais un évêque du sixième siècle a autre chose à faire que de débaptiser des églises. D'ailleurs, il paraît constant que la chapelle d'un monastère n'est pas à cette époque affectée à un service paroissial ; des raisons de convenance s'y opposent. Enfin, il semble que si l'église Saint-Thyrse avait été épiscopale ou simplement paroissiale de la Cité, elle aurait conservé cette dernière qualité ; or cette qualité est attachée dès avant le treizième siècle à un autel de la Cathédrale, et si l'église Saint-Maire apparaît comme paroissiale, c'est du faubourg de la Barre et peut-être de celui de Martheray.

Tout nous conduit donc à croire qu'à l'arrivée de Marius, il existait une autre église que celle de Saint-Thyrse, et il n'y a aucune raison sérieuse, à notre avis, de ne pas admettre que ce fut celle de Notre-Dame. Le fait que celle-ci n'est indiquée formellement pour la première fois en 814¹ n'est pas un argument. L'église Saint-Etienne, sous la Cité, n'est mentionnée qu'au douzième siècle, et cependant les tombeaux découverts l'automne dernier établissent d'une manière certaine qu'elle existait déjà au septième siècle, peut-être même auparavant. Du reste, dans la donation de l'empereur Louis le Débonnaire, rien ne marque que l'église-cathédrale de la Vierge-Marie fût nouvelle ; c'est un supplément de ressources que le souverain accorde à l'évêque et à la congrégation attachée à cette église. Et si, en 646, on voit l'évêque Prothais s'occuper de reconstruire l'église de Lausanne, on admettra difficilement que ce sanctuaire ainsi restauré ne soit pas celui de la Vierge Marie. Il faudrait admettre qu'au huitième siècle, alors que de toutes

¹ Cartulaire de Lausanne, page 239.

parts le sort des églises devient précaire par suite de la rudesse des mœurs¹, l'évêque de Lausanne ait abandonné l'église restaurée par Prothais pour en éléver une autre en l'honneur de Notre-Dame. Il nous semble qu'il suffit d'indiquer cette conséquence pour que pareille supposition soit écartée.

L'église de Notre-Dame est bien celle que l'évêque Marius trouva à son arrivée à Lausanne, et le fait qu'elle devait être restaurée un demi-siècle après la mort de ce prélat est même, à notre avis, un indice de sa primauté.²

* * *

Si nous sommes amenés à conclure que l'église Notre-Dame existait au sixième siècle, et que celle de Saint-Thyrse était particulière au monastère, nous n'entendons pas du tout prétendre que les religieux de Saint-Thyrse aient été exclus du service de la Cathédrale. Nous croyons, au contraire, que les clercs formés par Marius et ses successeurs secondaient les prêtres dans le soin de l'église épiscopale. C'est peut-être à cela que le Manual du Chapitre³ fait allusion le 15 février 1506 en qualifiant les chanoines de Saint-Maire de « premiers habitués de la Cathédrale ». Et si l'on s'étonnait du fait que le monastère était distant de l'église Notre-Dame, nous rappellerons qu'à Autun l'abbaye de Saint-Symphorien était hors les murs, et que si, au huitième

¹ On peut lire dans Albert Dufourcq, *la Vie et la pensée chrétienne dans le passé*, pages 412 et suivantes, dans l'*Histoire de France* de Lavisse, et ailleurs encore, la justification de ce que nous avançons.

² Nous croyons avoir prouvé, dans un autre travail, par la vie de saint Imier, œuvre probable de l'évêque Freculfe de Lisieux, au début du IX^e siècle, que l'église épiscopale de Notre-Dame est formellement mentionnée en 590-600.

³ Archives cantonales vaudoises. Nous croyons du reste que l'on veut entendre par là plutôt que les religieux de Saint-Maire, rattachés étroitement à l'évêché en 1394, prenaient rang à la Cathédrale, après les chanoines, en tête des prêtres habitués. On voit, en effet, d'autre part qu'ils avaient une fonction dans la Cathédrale ; ils étaient en particulier organistes.

siècle, les conciles recommandent de placer les cloîtres auprès des évêchés, c'est évidemment qu'on n'observait pas alors cette règle¹.

* * *

Concluons. Si nous ne nous sommes pas trompés, cette étude aura grandi la figure du premier évêque de Lausanne, en montrant que saint Maire fut un semeur d'églises et un éducateur de prêtres, et qu'ainsi la civilisation chrétienne dans notre pays lui doit encore davantage qu'on ne le pensait communément jusqu'ici.

Maxime REYMOND.

LE CHATEAU DE GRUYÈRES ET SES PEINTURES MURALES

Dans ses *Vues classiques de la Suisse*², Henri Zschokke nous fait le tableau suivant de Gruyères :

« Gruyères et ses environs, écrit-il, sont, à nos yeux, une des contrées les plus gracieuses de la Suisse, surtout si l'on arrive par Bulle, la ville la plus industrielle du canton. Les plaines, parsemées de fermes à l'ombre des arbres fruitiers, ne sont entourées que d'une ceinture de collines, qui laisse voir les Hautes-Alpes dans l'éloignement. C'est sur l'une des collines que s'élève, avec ses hautes tours, le château des anciens comtes de Gruyères, et c'est sur sa pente que la ville de ce nom est bizarrement suspendue.

» Mais, pour laisser un libre champ à son imagination, il est nécessaire de se tenir à distance. Vue de près, la ville, avec ses cinquante maisons, n'est guère qu'un amas de décombres.

¹ Quantin, le *Chapitre de Sens*, page 2.

² Carlsruhe. 1838, 2^e vol., p. 99.